RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

ZONE DE DISTRIBUTION : VIETHEL

Conclusion sanitaire

2024

Limites de qualité bactériologique satisfaisantes en 2024. Références de qualité bactériologique non respectées (présence de bactéries coliformes). Un traitement de désinfection permanent doit être mis en place.
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).
A noter la présence naturelle de radon. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesures immédiates, mais des actions de réduction de ces teneurs doivent être envisagées.

Indicateur global de qualité

D

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VIETHEIL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 12 personnes sur 1 commune (PRADINES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PRADINES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PRADINES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **11/03/2025**

UDI **019000196**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

D — Limites de qualité respectées en 2024. Références non respectées

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **80 %**
Valeur maxi : **2 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024**

NITRATES

A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **2 mg/L**
Valeur maxi : **2 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

- — Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH

Eau agressive

Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **5,53 unité pH**
Valeur maxi : **5,6 unité pH**

ALUMINIUM

Pas de données disponibles

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **15,7 microS/cm**
Valeur maxi : **16,2 microS/cm**

RADON

Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **230 Bq/L**
Valeur maxi : **230 Bq/L**

ARS Nouvelle-Aquitaine - Délégation Départementale de la Corrèze ARS Nouvelle Aquitaine - 4 Rue du 9 Juin 1944 19000 Tulle
https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ 09 69 37 00 33 ars-dd19-sante-environnement@ars.sante.fr